

La noblesse des ancêtres, il est vrai, est un bienfait : N. S. J.-C. ne l'a pas dédaigné; mais elle suppose l'application pratique du vieil adage : *Noblesse oblige*. De même la richesse peut être la récompense honorable de celui qui l'a acquise honnêtement à la sueur de son front; trop souvent, hélas! elle est la reine intellectuelle, morale et physique de celui qui la doit à autrui. L'unique noblesse d'origine qui pouvait revendiquer René-Edouard Caron à l'époque de sa naissance, en 1800, était l'incontestable respectabilité des pieux cultivateurs qui lui donnèrent le jour à Ste. Anne de Beauport. L'unique richesse que lui laissèrent ses parents fut, suivant les hommes, la solide instruction intellectuelle que ses talents précoces les engagèrent à lui procurer, et, suivant Dieu, cette fidélité religieuse et chrétienne, héritage de famille qui a fait l'honneur de sa longue carrière.

René-Edouard Caron a donc été l'artisan de sa propre fortune; et si, de l'humble condition de ses parents il s'est élevé comme naturellement et sans jamais exciter l'envie, jusqu'au faite des honneurs de la terre, il faut bien croire que la vertu franchement pratiquée et une vie solidement et ouvertement chrétienne n'y ont pas été un obstacle.

Le tourbillon des plaisirs et l'énivrement des passions font souvent oublier à la jeunesse, lors de son entrée dans le monde, que Dieu ne peut pas se dessaisir de son souverain domaine sur ses créatures, qu'il est—et qu'il entend demeurer—le maître. Si Dieu laisse la liberté aux individus et aux sociétés, sa Providence infinie n'en gouverne pas moins tous les événements, et il sait faire tourner l'abus même de la liberté à l'exécution de ses desseins. Oui, mes Frères, Dieu se mêle à tous les événements et sa sagesse se rit de tous les calculs de la politique humaine. *Quare fremuerunt gentes, disent nos livres saints, qui habitant in caelis iridebit eos et Dominus subsannabit eos*. S'il a suffi de trois jours de révolution pour mettre Louis-Philippe sur le trône de France, il n'a pas fallu plus de 21 heures pour l'en faire descendre en dépit de toutes les précautions de la politique la plus habile. Aussi, malheur au jeune homme qui oublie tout cela, et qui, perdant confiance dans les promesses de sa foi, veut se créer un bonheur en dehors des prescriptions et des bénédictions divines. *Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam*.

Plus sage fut le jeune Caron. Il comprit que, puisque Dieu s'occupe de nos affaires, il vaut mieux l'avoir pour ami que pour ennemi.

Au Séminaire de Québec, qui s'honorera toujours d'avoir mis le couronnement à l'encre si bien commencée sous le toit paternel et au Collège St. Pierre Rivière-du-Sud, le jeune Caron s'était distingué non-seulement par ses talents, mais surtout par sa piété. A son entrée dans le monde, il voulut demeurer fidèle aux leçons de ses maîtres vénérés, et il n'eut rien de plus à cœur que d'entretenir sa vertu de toutes les précautions inspirées par la foi contre les dangers qui viennent assaillir à son début un jeune homme doué, comme lui, de tous les dons de l'intelligence rehaussés par toutes les qualités aimables.

Congréganiste au Petit Séminaire, il s'enrôla sans retard dans les rangs de la Congrégation de N. D., dont il fut toujours un des membres les plus assidus tant qu'il ne demeura pas en dehors de Québec. Et ce n'était pas chez lui une pure affaire de forme. Sa dévotion à la Ste. Vierge était sincère et éclairée; il priaient alors comme il a continué de prier depuis et jusqu'à la fin de sa vie. Il ne rougissait pas de fréquenter assiduellement les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Il est vrai que le second était pour lui non-seulement une protection contre les entraînements de la jeunesse, mais une vraie consolation pour sa piété. Quant au premier il ne lui offrait rien de pénible, car c'était pour le jeune homme une précaution plutôt qu'une nécessité.

Voulez-vous, jeunes gens que la sacrement de la réconciliation perde pour vous cette apparence qui vous fatigue peut-être et qui exige de votre part un si pénible sacrifice? Suivez la voie que vous a tracé Son Excellence, René-Edouard Caron, depuis sa jeunesse; c'est une voie que vous pouvez parcourir sans rougir, il vous a montré qu'on peut être homme d'état, entouré de l'estime universelle..... et se confesser. Faites donc du sacrement de pénitence l'usage que réclame votre foi, et par son fréquent emploi au lieu d'être une peine il deviendra pour vous un besoin de cœur; grâce à lui vous éviterez ces écarts qui coûtent tant de larmes aux parents dont ils empoisonnent la vieillesse; grâce à lui vous détournez de votre tête ces deshonneurs qui font, trop souvent, le désespoir des familles les plus respectables. Si le jeune Caron n'eût pas été fidèle aux pratiques de piété qu'il avait apprises sur les genoux de son père, se fût-il toujours conservé au chemin de l'honneur jus-

qu'à l'âge de 77 ans? Croyez-moi, jeunes gens qui avez pour de la mort, le meilleur moyen d'en reculer l'époque fatale, et, dans tous les cas, de la voir arriver sans terreur, c'est de suivre la pratique de notre illustre défunt et de recourir fréquemment aux sacrements qui sont la source de la vie.

On comprend qu'avec ces dispositions le cœur du jeune Caron ne fut jamais avili par ces sales préoccupations qui abrutissent tant de belles et vigoureuses intelligences. D'ailleurs il n'eût pas le temps: son honorabilité bien connue, sa science, résultat de son travail, lui attirèrent bientôt une nombreuse clientèle; et en consacrant à celle-ci le fruit de son application constante à l'étude il se trouva prêt à remplir tous les emplois que la confiance de ses concitoyens s'empressa de lui imposer.

Venez donc à votre tour, citoyens de tous rangs et de toutes conditions, et surtout à qui la Providence a confié les divers degrés du maniement des affaires publiques. Car, à vous aussi, celui qui repose dans cette tombe ne craint pas de répéter cette parole de Samuel: *Doccho vos riam bonam et rectam: Je vous enseignerai la voie bonne et droite*.

Je n'entreprendrai pas cependant de repasser ici avec vous la longue carrière publique de l'homme éminent que nous pleurons; je ne vous parlerai pas de ce talent incontesté, de ce désintéressement personnel avec lesquels il s'est acquitté des fonctions honorables comme les plus variées de Maire, de Membre et de Président du Conseil Législatif, de Ministre, de Juge, de codificateur de nos lois civiles, enfin le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vous connaissez ces choses, messieurs et mes Frères, bien mieux que moi, et, plus que moi, vous êtes en état de rendre à l'illustre défunt la justice qui lui est due. A vous aussi de rendre la distinction des manières, l'urbanité et l'exquise courtoisie de ce parfait gentilhomme qui représentait si bien la nation canadienne auprès des illustres étrangers qui visitaient notre pays, qui faisait si bien les honneurs de l'hospitalité et qui aurait paru avec avantage dans les cours les plus policées de l'Europe. Pour moi, je sens que j'ai un autre devoir à remplir. Je dois faire voir que, chez R. E. Caron, les charges les plus absorbantes comme les plus élevées de l'Etat, bien loin d'être incompatibles avec les pratiques de la piété chrétienne, y puisaient un nouvel et plus pur éclat. Car s'il a été exact à remplir ses devoirs envers son pays, il ne l'a pas moins été à accomplir ses devoirs de religion.

Nous avons vu le jeune homme fidèle aux leçons de piété reçues dans son enfance. L'âge mur de même fut naturellement l'écho de la jeunesse. A toutes les époques de sa longue et fertile carrière, il se laissa guider par les principes de religion et d'honneur qui l'avaient préservé dans sa jeunesse de ces écarts lamentables si funestes à tant d'autres beaux talents. Il ne fut pas seulement chrétien, il fut pieux pendant sa carrière d'avocat, de législateur, de maire, de ministre, de juge; et de puis qu'il occupait le premier rang dans l'Etat, combien l'on était édifié de voir ce beau vieillard donner l'exemple du recueillement et de la piété pendant nos offices religieux! Ce n'était pas seulement un dignitaire assistant à une cérémonie dont il réhaussait l'éclat extérieur par sa présence; c'était un chrétien profondément convaincu, qui priaient, qui demandait sans ostentation, mais sans respect humain, des grâces pour lui, pour sa famille, pour son pays.

A Spencer Wood, la prière du soir et le chapelet se récitaient par le Lieutenant-Gouverneur, probablement comme cela se faisait à Ste. Anne de Beauport pendant l'enfance du jeune paysan.

Au reste à toutes les époques on voit R. E. Caron mêlé activement aux œuvres de zèle. En 1834, lors du terrible séau qui ravageait le Canada pour la seconde fois, il ne se contentait pas de prendre, comme premier magistrat de Québec, les mesures sanitaires requises en pareilles circonstances; il y en a dans cette enceinte qui ont été témoins de la charité avec laquelle il visitait personnellement les hôpitaux.

En 1835, à la suite des désastreux incendies qui réduisaient en cendre les deux tiers de Québec, il fut président du comité de secours organisé pour venir en aide aux pauvres incendiés. Il faut savoir combien d'intérêts divers opposés, irritants, venaient à chaque instant entraver la marche de ce comité, pour apprécier le tact, la modération, l'habileté, la charité avec lesquelles il réussissait toujours à mettre tout le monde d'accord. Depuis l'établissement de la Propagation de la Foi, il était un des membres du comité chargé de la diriger. Il en était de plus le Président, après la mort de l'hon. Juge Panet. Or, on n'a pas connaissance qu'il ait manqué à une seule de ces assemblées, dont la dernière a eu lieu peu de temps avant qu'il soit tombé malade.